

# Gestion inclusive des forêts dans le bassin du Congo : Rôle de la foresterie communautaire dans l'amélioration de la gouvernance forestière et climatique



Panel organisé par Fern en collaboration avec les membres de  
l'African Community Rights Network et Climate Analytics

24 octobre 2017  
18h-21h30

Hôtel Sawa – Sawa II  
Douala, Cameroun

# Contexte et justification

L'existence d'un cadre juridique clair y compris sur les droits des communautés locales aux ressources et aux terres est essentielle pour la bonne gestion des forêts, la lutte contre le changement climatique et la survie des communautés locales. Depuis plus d'une décennie, la gestion des forêts par les communautés locales et les populations autochtones (CLPA) dans le bassin du Congo est une solution envisagée pour restaurer les forêts, conserver la biodiversité, lutter contre l'exploitation illégale du bois, faire face aux changements climatiques et sécuriser des moyens de subsistance durable pour les CLPA.

Cependant, la foresterie communautaire peine à se concrétiser pleinement dans la plupart des pays de la sous-région malgré des engagements clairs et des avancées notables notamment dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de partenariat volontaire (APV) du Plan d'action sur l'Application de la Législation forestière, la Gouvernance et le Commerce (FLEGT de son acronyme en anglais).

Au **Cameroun**, la foresterie communautaire est prévue dans la législation forestière depuis plus de vingt ans. Malgré de grands espoirs, elle est largement considérée comme inachevée. Seulement 1,18% de la surface du Cameroun est sous un régime forestier communautaire et les forêts communautaires qui existent n'ont pas produit les résultats escomptés. Pour accroître les chances des forêts communautaires à contribuer à la lutte contre le changement climatique, le Cameroun doit améliorer la capacité des communautés à s'impliquer, s'attaquer à la corruption et faire face à la bureaucratie.

Les forêts de la **République centrafricaine** (RCA) sont habitées par un grand nombre de CLPA. Dans le massif du Sud-Ouest, les CLPA cohabitent avec les entreprises forestières et le parc national de Mbaéré-Bodingué. La société civile centrafricaine s'est engagée à promouvoir les droits de ces communautés à accéder, contrôler et gérer les ressources forestières en particulier par le biais du processus APV ainsi qu'à se saisir d'une législation favorable notamment le décret sur la foresterie communautaire pour accompagner la mise en œuvre de ce mode de gestion forestière par les communautés. La participation effective des CLPA à la gestion des ressources naturelles dont elles dépendent étroitement peut contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable de l'environnement dans un pays se relevant d'un grave conflit civil.

La **République du Congo** s'est engagée à améliorer la gestion des ressources forestières notamment en luttant contre l'exploitation illégale des forêts mais également en impliquant les CLPA pour faire de l'exploitation des forêts un atout pour le développement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations. La politique forestière et l'APV promeuvent spécifiquement le développement de la foresterie communautaire même si les dispositions législatives pour sa mise en œuvre effective doivent encore être précisées. La société civile œuvre pour que la nouvelle loi forestière soutienne les CLPA dans la gestion de zones forestières communautaires et que les illégalités et violation de leurs droits qui constituent des entraves à leur participation effective soient combattues. Dans le même temps, la société civile œuvre aussi pour l'accroissement des espaces sur lesquels peuvent potentiellement être créés des forêts communautaires.

Dans tous ces pays, les gouvernements devraient mettre en œuvre tous leurs engagements en faveur d'une meilleure gouvernance forestière et climatique afin de permettre aux communautés de gérer durablement les forêts dont elle dépendent ainsi que les générations futures et contribuer ainsi pleinement à la réalisation des objectifs climatiques nationaux inscrits dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) élaborées dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

## Objectif

Le panel vise à une meilleure compréhension des liens entre foresterie communautaire et gouvernance forestière et climatique. Il s'agira de manière spécifique:

- de se pencher sur les liens entre gouvernance et gestion inclusive et durable des forêts,
- d'examiner le rôle des CLPA dans la gouvernance climatique et en particulier dans la mise en œuvre des engagements inscrits dans les CDN,
- de partager les expériences et leçons apprises du Cameroun, de la RCA et de la République du Congo sur les réformes destinées à renforcer la contribution des CLPA à la gouvernance forestière et climatique,
- de formuler des recommandations à l'endroit des partenaires du PFBC en faveur de l'appui à la gestion communautaire des forêts du Bassin du Congo pour l'amélioration de la gouvernance forestière et climatique.

## Panélistes

- Michel Bruce, Chef du Bureau de Lomé, Togo - Climate Analytics
- Aurèle Ayemele Gnetegha, Ingénieur de Conception des Eaux, Forêts et Chasses - Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), Cameroun
- Jean Jacques Mathamale, Coordonnateur - Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD), République centrafricaine
- Maixent Agnimbat Emeka, Coordonnateur - Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH), République du Congo

Ce panel est organisé dans le cadre du projet *CoNGOs: Collaboration d'ONG en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo* financé par le programme UK Aid du gouvernement britannique et géré par un consortium d'ONG, dirigé par IIED. L'objectif du projet est de contribuer, par le développement d'une foresterie communautaire équitable et durable, à l'amélioration de la gouvernance et des moyens d'existence des communautés forestières dans le Bassin du Congo. Le projet est mis en œuvre au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo et en République démocratique du Congo (RDC), et dans une certaine mesure au Gabon.

Les membres du consortium CoNGOs sont l'International Institute for Environment and Development (IIED), ClientEarth, le Fern, Forest Peoples Program (FPP), Rainforest Foundation UK (RFUK) et Well Grounded. Les partenaires du consortium/projet basés au Cameroun sont l'Association OKANI, le Centre for Environment and Development (CED) et INADES-Formation; le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de Centrafrique (REPALCA) et le Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD) sont basés en République centrafricaine; l'Organisation pour le Développement et les Droits Humains au Congo (ODDHC), le Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH) et le Comptoir Juridique Junior (CJJ) sont basés en République du Congo et Tropenbos International est le partenaire de la République démocratique du Congo.

Ce panel est financé par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.

### Financé par

